

LE DÉPART D'UN OU D'UNE COLLÈGUE APPRÉCIÉ(E). TOUTE UNE RÉACTION EN CHAÎNE!

On ne le dira jamais assez, l'ambiance au travail est primordiale et sa principale source est l'être humain. Donc, lorsqu'un ou une collègue, que nous estimons, nous quitte pour relever de nouveaux défis, c'est un deuil et un chamboulement.

Même si les conditions de travail sont bonnes et que l'ambiance est super, il peut arriver, sans vraiment chercher ailleurs, qu'une personne se voit offrir quelque chose de mieux ou de différent qui donne le goût de tenter une nouvelle expérience. Cela peut arriver par surprise, une bonne journée, dans le feu de l'action, votre collègue, mal à l'aise, vous apprend son départ!

Aussitôt que la décision de partir est annoncée, un processus s'enclenche. La première étape de la réaction en chaîne est souvent l'étonnement, un changement qui vient perturber la zone de confort que l'équipe avait créée avec le temps. Il peut s'en suivre de l'anxiété et de l'appréhension face à ce que l'avenir nous réserve, tant chez la personne qui part que celle qui demeure en place. Le travail doit continuer malgré tout. De l'annonce du départ à la dernière journée, c'est une période qui peut être très difficile. Les gens deviennent plus émotifs, la concentration peut être affectée, le moral

descend et l'inquiétude s'installe. La personne qui part se demande si elle a pris la bonne décision, ceux qui restent espèrent trouver quelqu'un qui fera l'affaire le plus tôt possible.

Des sentiments opposés peuvent alors être ressentis par le collègue qui change d'emploi, l'excitation d'aller relever de nouveaux défis versus la tristesse de laisser un endroit où il est bien et de perdre des collègues avec qui il aime travailler.

On entend souvent la phrase : « Personne n'est irremplaçable », mais si on change une personne dans l'équipe, cela devient automatiquement une nouvelle équipe, ce qui demande une période d'adaptation. C'est pourquoi la perspective de voir ce changement comme un renouveau peut grandement aider, autant le nouvel arrivé que les gens qui l'accueillent, à vivre cette transition de façon saine et dynamique.

Nous n'oublions jamais un collègue avec qui on a aimé travailler, il sera toujours irremplaçable et on lui souhaite le meilleur des succès dans son futur emploi. Nous devrions aussi accueillir, avec ouverture et optimisme, un nouveau collègue dans l'équipe en sachant qu'il pourrait faire partie des meilleurs avec qui nous aurons travaillé.



Action Emploi

Mon partenaire vers l'emploi

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ :

Richard Plouffe / Conseiller en employabilité
Action Emploi Saint-Hyacinthe

440, av. Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe Qc J2S 8K5

Tél. : 450 773-8888 • Fax : 450 773-7985 • rplouffe@action-emploi.ca